

Published on *Lab Périurbain* (<http://periurbain.cget.gouv.fr>)

[Accueil](#) > Saint-Avé, en marche vers une mobilité durable



[acteur-56-1](#)

Personne référente:

Thierry EVENO, Maire adjoint ; Catherine FINOCIETY, Directrice Générale des Services

Adresse site web:

<http://www.saint-ave.fr>

Adresse Email:

catherine.finociety@saint-ave.fr

Téléphone du référent:

0297607234

document_ressource:

 [dossier avec annexes.pdf](#)

Domaine(s) d'action du projet:

Vivre ensemble et cohésion sociale

Mobilités, services au public et outils numériques

Usages des sols, modes d'habiter et transition écologique

Gouvernance, démocratie locale et participation citoyenne

partenaires:

Associations

Collectivités

Entreprises

Réseaux / fédérations

Services de l'Etat

labels:

oui

Les finalités du projet et ses grands objectifs. Les besoins auxquels il répond:

Dans un contexte d'augmentation constante du trafic routier sur le pays vannetais, un projet d'une déviation nord de Vannes a émergé, dans les années 90, avec pour effet d'arracher à la commune de Saint-Avé son côté rural, scindant son territoire. Ce projet, qui n'atténuait que partiellement les flux pénétrants vers la ville centre, n'a pas été reconduit par l'État dans le cadre du dernier SNIT (schéma national d'infrastructures de transport). Il n'en demeure pas moins que les flux pénétrants, comme sur la RD126, vont connaître à l'horizon 2024 une forte saturation (trafic en hausse de 20 %) et, à l'horizon 2034, une totale congestion (trafic en hausse de 31 %), comme mis en avant dans le rapport d'étude du réseau routier structurant de l'aire urbaine vannetaise de mai 2014 du conseil départemental du Morbihan. La saturation de certains axes d'ici quinze ans et une part modale, qui laisse peu de place aux modes de déplacements alternatifs à la voiture, sont les ingrédients pour une mobilisation maximale des élus avéens. Au fil du temps, les élus de Saint-Avé ont fait évoluer leurs approches : d'abord, par la recherche de solutions purement techniques à des problèmes de déplacements, mais qui, dans un territoire en développement, trouvent leurs limites en termes d'efficacité, de multiplication et de coûts. aujourd'hui, par la recherche d'une mobilité durable qui s'appuie à la fois sur la sensibilisation et la participation de chacun comme acteur de sa mobilité, et sur la volonté d'innover sur la commune et d'impulser cette approche sur l'agglomération. En visant le changement des comportements, le management de la mobilité présente une vision renouvelée de la gestion des déplacements des personnes et des biens, centrée sur la demande plutôt que sur l'offre. Il s'agit d'influencer la demande de mobilité plutôt que d'augmenter systématiquement l'offre de transports. Cela implique des mesures de communication, de sensibilisation, d'éducation, d'adaptation, d'organisation de l'offre déplacement et transport. Changer les comportements de mobilité ne peut pas être un processus soudain et radical, mais demande, au contraire, de passer par des étapes successives avant d'aboutir à un changement véritable et pérenne. Saint-Avé dispose d'une solide réputation de « ville aux priorités à droite », avec, aussi, un grand nombre de zones à 30. Comment rendre les citoyens acteurs de leur mobilité, lorsque le positionnement péri-urbain paraît être une contrainte : c'est ce travail collectif et foisonnant des élus, services, citoyens et associations, qui est ici synthétisé, pour une nécessaire évolution des comportements vers un réel partage de la rue dans une approche beaucoup plus intégrée et interdisciplinaire.

Description du projet:

Enjeu essentiel de la lutte contre le réchauffement climatique, la mobilité future sera faite de sobriété énergétique, de moindres émissions de gaz à effet de serre, de pertinence modale, d'autonomisation et de partage, de solidarité territoriale à l'heure où la dépense publique est fortement contrainte. Ce sont autant de défis à relever pour les acteurs multiples de la mobilité. Saint-Avé, ville de 11 000 habitants, en première couronne de la Ville de Vannes, est engagée depuis plusieurs années dans une démarche vers une mobilité durable. Dotée d'un schéma de déplacements doux, d'un plan de mobilité urbaine, d'un plan de déplacement entreprise, la ville place la mobilité au cœur de ses

préoccupations, et met en œuvre une politique globale et cohérente. Le 1er octobre 2016, une nouvelle étape significative sera franchie avec « La Ville à 30 ». Ce dispositif s'inscrit dans la volonté de faire de Saint-Avé, une « Ville apaisée » où tous les modes de déplacements cohabitent, et se partagent la rue.

Les éléments clefs du projet:

Le recours à de nouveaux modes de faire (nouvelles pratiques, nouveaux usages)
